



**COMMUNE D'ANGEOT**

**PROCÈS VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 8 JUILLET 2025 À 18h**

Membres en exercice : 9

Présents : 7

Votants : 8

Le quorum est fixé à 5 membres, il est donc atteint.

- ✓ Étaient présents : Gilles CORTINOVIS - Anne DUPUIS - Thierry LOUVET - Bernadette MARTINATO - Stéphane NAEGEL - Michel NARDIN - Éric PERIAT.
- ✓ Absente ayant donné procuration : Céline OPPENDINGER à Michel NARDIN
- ✓ Excusée : Pauline DONNA.

**Ordre du jour :**

1. Approbation procès-verbal du dernier conseil municipal
2. Demande de subventions à GBCA – travaux 2025
3. Tarif bois façonnés
4. Attribution subventions
5. Informations et questions diverses

Secrétaire de séance : THIERRY LOUVET

**1 - Approbation procès-verbal du dernier conseil municipal**

Le procès-verbal du 20 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.

**2 – Demande de subventions à GBCA – travaux 2025**

**Délibération n° 2025-22**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les projets d'investissements pour 2025 :

- Rénovation des bâtiments communaux
- Travaux de voirie
- Aménagement paysager talus de la mairie

Il propose de demander des subventions à Grand Belfort Communauté d'Agglomération dans le cadre du fond d'aide aux communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de prévoir les travaux nécessaires
- d'autoriser Mr le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de Grand Belfort
- d'autoriser Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à ces projets

### 3 – Tarifs bois

#### Délibération n° 2025-23

Monsieur Thierry LOUVET, 2<sup>ème</sup> adjoint, informe que cette année, le bois façonné se fera dans la parcelle n°4. Il y aura environ 120 stères.

Monsieur l'adjoint propose également de fixer le tarif pour les lots d'affouage sur pied.

**Il convient donc de fixer un tarif du bois façonné et des lots d'affouage sur pied.**

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide :

- de **FIXER** le prix du bois façonné à 55€ le stère.
- de **FIXER** le prix des lots d'affouage sur pied à 90€/le lot.
- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

### 4 – Attribution subventions

#### Délibération n° 2025-24

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les demandes de subvention reçues.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder les subventions suivantes :

TIERS	Montant subvention 2025
Jeunes Sapeurs-pompiers	80€
Semons l'espoir	50€
École Petitefontaine	50€

### 5– Informations et questions diverses

#### **Travaux municipaux**

- Un reprofilage du talus devant la mairie, dangereux à entretenir en l'état actuel, devrait être effectué par CCTP.
- Serrurerie valdoyenne doit venir prendre les cotes pour le balcon de la mairie et les gardes corps pour les portes fenêtres des deux appartements.
- Il est prévu de reprendre le chemin rural au bout de la rue de l'école avec du recyclé, livré par BTT (3 ou 4 camions) et aplani gracieusement par Cédric.
- Il faut faire les choix pour les travaux suivants :
  - Préau devant la salle communale : Clément 13 600€ ou Morel 10 600€ TTC
  - Remplacement de la cuisine salle communale : Stemmelin 8 300€ ou Belfort cuisine 5 500€ TTC
  - Four électrique cuisine salle communale : Install-Nord plaques 4 160€ ou vitro 5 700€ TTC

#### **Autres points**

- Les transferts de matériels pour les classes de Larivière et Fontaine ont été effectués. Du tri est encore en cours dans le stockage de Fontaine. Un problème de surface de salle modulaire reste à régler : la surface prévue était de 54 m<sup>2</sup> mais la surface livrée n'est que de 44m<sup>2</sup> ! A suivre.
- La fibre du Grand Belfort (GFU : groupe fermé d'utilisateurs) devait être installée à la mairie avant l'été. Pas de nouvelle à ce jour pour cette opération !

- Attention à la fin du cuivre à Angeot au début de 2026 ! Faire une information avant la fin de l'année.
- Reprise des concessions en état d'abandon du cimetière : la procédure reprendra au début octobre après les délais légaux. Une décision du conseil municipal devrait intervenir en fin d'année suivie d'un arrêté du maire.
- Les jobs d'été ont commencé : Gillian Merchan et Marie Bretz-Felblinger ont ouvert le cycle et finissent mercredi 9 juillet ; Philippe Oppendinger prendra le relais la semaine prochaine, puis ce sera au tour d'Olivier Oppendinger et de Nathan Cravé.
- La publication du 15<sup>ème</sup> numéro du Tambour Macot est en cours.

La séance est levée à 19h30.

Fait à Angeot, le 11 juillet 2025.



**Le Maire,**  
**Michel NARDIN**

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Michel Nardin", written over a horizontal line.

**Le secrétaire de séance**  
**Thierry LOUVET**

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Thierry Louvet", written over a horizontal line.